

# Se lancer dans un projet de rénovation

Découvrir le CECB (Plus)

21 septembre 2024









Guylaine Desmarais, guylaine.desmarais@planair.ch, tél.: 024 566 52 57

Formation d'architecte
Formation en génie - Physique du bâtiment
Experte CECB

## Planair

- Une équipe pluridisciplinaire de 150 employés
- Techniques du bâtiment
  - Energies renouvelables
  - Planification territoriale
- Un pôle de spécialistes expérimentés en bâtiment durable
  - Experts CECB
  - Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage (expert AMO Vaud)
  - Connaissance approfondie des exigences légales
  - Indépendance totale vis-à-vis des fournisseurs, fabricants, prestataires de services et autorités

## Objectifs de la présentation



## Le contexte

Il faut augmenter le taux de rénovations énergétiques globales!



## Enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux

Émissions de gaz à effet de serre CO2 équivalent pour la Suisse :

- 40 millions de tonnes d'équivalent CO2 en 2022
- Pour le bâtiment = un peu moins de 25%

En ratifiant l'accord de Paris, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions

En cohérence avec cette position, le Conseil d'État (Vaud) s'est donné des objectifs concrets :

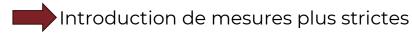
- La réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre horizon 2030
   (objectif = 27.5 millions de tonnes pour la Suisse)
- La neutralité carbone au plus tard en 2050.

Le taux de rénovation actuel, environ 1%, n'est pas suffisant

Il doit passer à 3% de rénovations globales

## Nouvelle loi sur l'énergie – Canton de Vaud

Pour atteindre les objectifs : Révision de la loi cantonale sur l'énergie



#### Exemples d'implications légales :

- Interdiction progressive des systèmes de chauffage au charbon, gaz, mazout (déjà amorcée)
- Obligation de réaliser un CECB pour tous les bâtiments résidentiels (avant 1986) dans les 5 ans
- Bâtiments énergivores :
  - Passer de la classe **G** à la classe **D** au plus tard dans les 10 ans
  - Passer de la classe **F** à la classe **D** au plus tard dans les 15 ans

Entrée en vigueur prévue début 2025!

#### Implications sur l'approche à adopter :

- Penser les rénovations :
  - de façon globale et
  - en fonction d'être tranquille pour les futures années
- Penser à constituer et alimenter annuellement un fonds de rénovation
- Profiter du contexte où il y a des aides financières à la rénovation
- Ne pas hésiter à aller chercher l'accompagnement nécessaire pour mener à bien son projet (à toutes les phases)



## Outils d'aide à la planification

#### Trois outils sont disponibles:

- Conseil incitatif gratuit (premier conseil pour remplacer les chaudières de plus de dix ans)
- Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB)
- Le CECB Plus, avec rapport de conseil

## Outils d'aide à la planification

Qu'est-ce que le CECB, le CECB®Plus ?



## Qu'est-ce que le CECB?

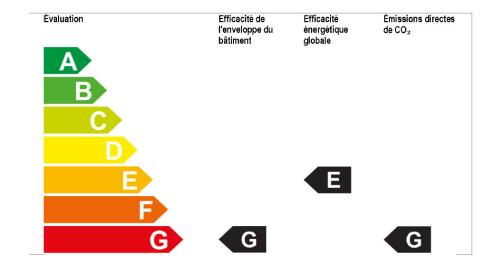
Le **CECB** évalue pour un bâtiment :

- la qualité de l'enveloppe thermique,
- le bilan énergétique global,
- les émissions directes de CO2.

Donne une étiquette sur une échelle de 7 classes, de  $\mathbf{A}$  à  $\mathbf{G}$ .

Il est standardisé et est le même pour toute la Suisse.

Il donne un portrait instantané de la performance énergétique d'un bâtiment dans son état actuel (hors impact occupants)



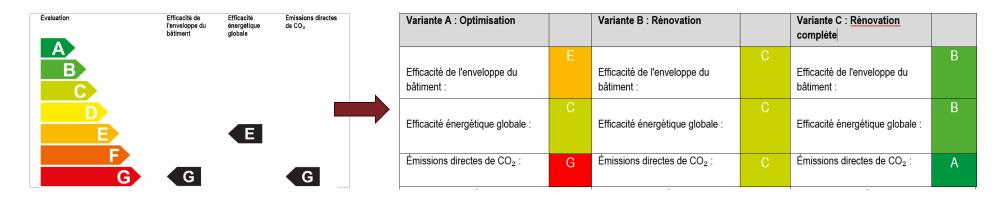
Classe	Commentaire pour les classes énergétiques				
+	Bâtiments à énergie positive				
Α	Bâtiments à très bonne performance				
В	Bâtiments meilleurs que la référence				
С	Bâtiments consommant plus que la référence.				
D	Analyse recommandée.				
E					
F	Bâtiments nettement hors normes, méritant une analyse visant à des améliorations				
G	analyse visant a des amenorations				

## Qu'est-ce que le CECB Plus?

Le **CECB Plus** est un CECB complété par un rapport de conseil détaillé **qui propose des scénarios de rénovation et des solutions pour réduire la consommation d'énergie et les émissions CO2** avec :

- Trois variantes de rénovation proposées, dont une rénovation globale,
- Estimation des coûts des rénovations et des économies d'énergie,
- Identification et estimation des subventions accessibles pour les mesures envisagées,
- Comprend un conseil (neutre) pour le choix des mesures / de la variante à mettre en œuvre.

#### Le CECB Plus peut donc constituer une feuille de route pour entreprendre l'assainissement de son bâtiment



## Pourquoi faire un CECB?

Obligation légale (actuellement):

Dans le canton de Vaud, le CECB est obligatoire en cas de :

- Vente d'un bâtiment d'habitation existant
- Remplacement d'une installation de chauffage par une nouvelle installation (gaz, mazout, charbon) pour les bâtiments d'habitations individuelles et collectives, administratifs et scolaires.

Base volontaire:

Pour avoir la performance énergétique de son bâtiment et identifier les points faibles.

## Pourquoi faire un CECB Plus?

#### Le rapport de conseil permet de :

- Prioriser les points faibles / ceux qui présentent le meilleur potentiel d'amélioration :
  - Enveloppe thermique
  - Installations techniques
- Étudier des variantes de rénovation adaptées au bâtiment et au propriétaire :
  - Rénovation par étapes étalées dans le temps,
  - Rénovation globale.
- Obtenir une estimation des coûts et subventions liés à chaque mesure ou combinaison de mesures
- Avoir une vision globale afin d'éviter la mise en œuvre de mesures inefficaces ou bloquantes

## Pourquoi faire un CECB Plus?

#### Il est actuellement requis:

- pour obtenir certaines subventions, par exemple :
  - dès CHF 10'000.- de subvention demandé (167 m2 de surface isolée selon le barème actuel)
  - rénovation complète avec certificat CECB
  - gains de classes CECB (bâtiments protégés)

## Limites du CECB Plus...

Le rapport de conseil CECB Plus ne fait pas tout!

- Il ne constitue pas un devis des travaux!
  - Le projet définitif reste encore à définir
- Les coûts indiqués correspondent à des estimations préliminaires (+/- 25%)
  - Ils doivent être validés en fonction du projet définitif
  - Il ne faut pas les utiliser directement pour aller à la banque!
- Il peut y avoir des surplus, des imprévus
  - Un accompagnement pendant les travaux est fortement recommandé!

## Et le coût?

#### Dépend de plusieurs facteurs :

- Surface de référence énergétique (SRE), ou surface des espaces chauffés,
- Complexité géométrique,
- Disponibilité de plans et détails,
- Agrandissement prévu (inclut aménagement des combles et/ou du sous-sol),
- Éventuellement, le nombre d'affectations du bâtiment (par ex. commerce, bureaux, etc. combinés avec l'habitation).



### Et le coût Et les aides?

Exemples <u>INDICATIFS</u> d'une fourchette de coûts :

**CECB** (+ taxe d'émission **CHF 60.-**):

- Villa = CHF 1'100.- à CHF 1'500.- HT
- Immeuble = CHF 1'500.- à CHF 1'800.- HT

**CECB Plus** (+ taxe d'émission **CHF 150.-**, inclut le montant de CHF 60.- pour le CECB) :

- Villa = CHF 3'000.- à CHF 4'000.- HT
- Immeuble = CHF 3'500.- à CHF 6'000.- HT

Subventions pour la réalisation d'un CECB Plus

#### Cantonale:

Subvention du Programme bâtiments 2024 (Vaud):

- Habitat individuel = CHF 1'000.-
- Autres catégories = CHF 1'500.-

https://www.vd.ch/environnement/energie/subventions-programme-batiments

#### Communale:

Subventions 2024 Gland:

- 30% du prix de l'étude (subvention cantonale déduite, plafonné à CHF 2'000.-)

https://www.gland.ch/vivre-a-gland/vie-pratique/energie/cite-de-lenergie/subventions-durables

### Et le coût? Et les aides?

Exemples <u>INDICATIFS</u> d'une fourchette de coûts :

**CECB** (+ taxe d'émission **CHF 60.-**):

- Villa = CHF 1'100.- à CHF 1'500.- HT
- Immeuble = CHF 1'500.- à CHF 1'800.- HT

**CECB Plus** (+ taxe d'émission **CHF 150.-**, inclut le montant de CHF 60.- pour le CECB) :

- Villa = CHF 3'000.- à CHF 4'000.- HT
- Immeuble = CHF 3'500.- à CHF 6'000.- HT

Subventions pour les mesures d'assainissement

#### Cantonales et communales :

- Isolation de l'enveloppe thermique,
- remplacement de système de chauffage,
- Installation de panneaux solaires,
- ...

- Demande à faire avant la visite / les travaux!
- Peuvent changer d'année en année!

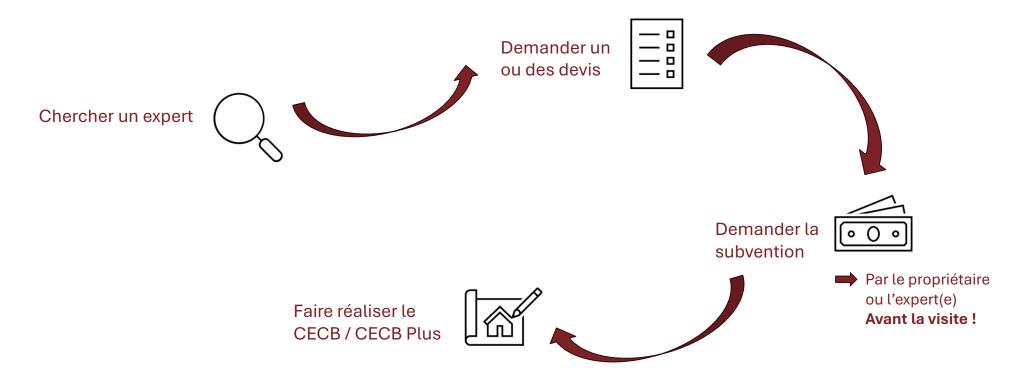
## Étapes de réalisation d'un CECB®Plus

Vers un projet de rénovation concret

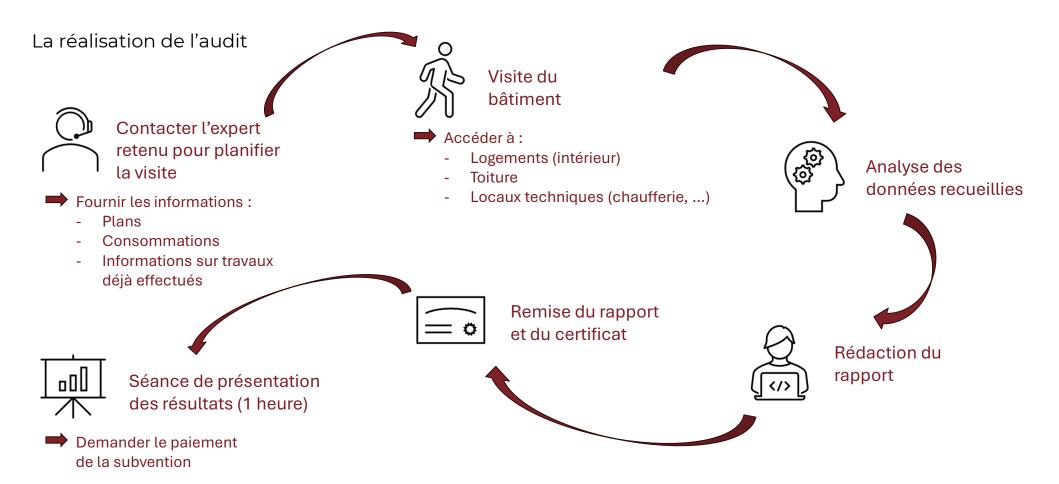


## Étapes de réalisation d'un CECB, un CECB Plus

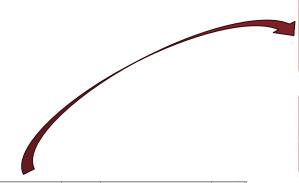
Je suis intéressé!



## Étapes de réalisation d'un CECB, un CECB Plus



## Et une fois que j'ai mon CECB Plus:



Variante A : Optimisation		Variante B : Rénovation		Variante C : Rénovation complète	
					В
Efficacité de l'enveloppe du bâtiment :		Efficacité de l'enveloppe du bâtiment :		Efficacité de l'enveloppe du bâtiment :	
	С		С		В
Efficacité énergétique globale :		Efficacité énergétique globale :		Efficacité énergétique globale :	
Émissions directes de CO <sub>2</sub> :	G	Émissions directes de CO <sub>2</sub> :	С	Émissions directes de CO <sub>2</sub> :	Α

#### Accompagnement fortement recommandé!

- Décision de la variante retenue.
- Développement du projet selon SIA 108 avec honoraires associés d'ingénineurs CVSE-AdB.

Préparation du projet

Décision

- Dossier énergétique pour la mise à l'enquête et la labellisation.
- · Demarche pour l'obtention des subventions.

Projet / Appel d'offres

- · Elaboration d'un cahier des charges.
- Demande de devis à différentes entreprises pour les travaux envisagés.
- · choix du soumissionnaire.

Réalisation

- Réalisation des travaux,
- · Mise en service,
- · Achèvement de l'ouvrage.

Exloitation

- · Contrôle du fonctionnement,
- Accompagnement pour définition d'un contrat de maintenance.

## Pour s'inscrire à l'accompagnement :



https://forms.office.com/e/zDtLHEZrij

#### Pour rappel:

Un tirage au sort permettant de gagner un CECB Plus a lieu pour les gens qui s'inscrivent à l'accompagnement!

## Merci! Des questions?

Guylaine Desmarais

www.planair.ch

